

**DEMANDE D'UTILISATION
 TEMPORAIRE DE BORNE D'INCENDIE
 ET TEST D'ÉCOULEMENT**



UTILISATION TEMPORAIRE DE BORNE D'INCENDIE



TEST D'ÉCOULEMENT

Note 1 : Lors de test d'écoulement, la manipulation de la borne d'incendie est exclusivement dédiée aux employés municipaux.

Note 2 : Dans le cas où le requérant a un contrat avec la Ville, aucuns frais ne sont applicables.
 Par contre, le requérant doit inscrire le N° du contrat Ville.

INFORMATIONS À FOURNIR SI VOUS AVEZ UN CONTRAT AVEC LA VILLE

N° de contrat Ville	Personne contact à la Ville
---------------------	-----------------------------

DEMANDEUR

Nom de l'entreprise (nom légal de la compagnie)		Nom et prénom du demandeur	
Adresse		Ville	Code postal
Téléphones ►	Bureau	Cellulaire	Télécopieur
Courriel			

INFORMATION SUR LA BORNE D'INCENDIE

Numéro de borne d'incendie	
Emplacement de la borne d'incendie (adresse approximative)	
Durée prévue d'utilisation	Début / / Fin / / J M A J M A

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES À FOURNIR POUR UN TEST D'ÉCOULEMENT

Numéro / emplacement de borne d'incendie témoin	
Raison de l'utilisation de borne d'incendie	
Au coin de la rue	Côté : Est <input type="checkbox"/> Ouest <input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/>

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Signature _____	Date / / J M A
-----------------	-------------------------------

Vous pouvez faire parvenir le présent formulaire par courriel à l'adresse suivante : saint-laurent@ville.montreal.qc.ca.

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de plaque	Numéro de GDC	Numéro de reçu
------------------	---------------	----------------